

**Commune de SILLY SUR NIED**

7 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

**Séance du 18 novembre 2015 à 20h00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

**N° de délibération**  
D2015-09-06**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 14
- Absents exc. 1
- Absents 0
- Votants 15

**Date de convocation**  
12 novembre 2015**Objet**  
**Avis sur le schéma de mutualisation de la CCPP****Date d'affichage**  
20 novembre 2015**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	Mme BOULANGE R.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme DAUMAIL M.
Mme PIQUEMAL A.	M. GIRARD G.	Mme CAISSUTTI C.
M. MULLER J.-M.	M. FALLITO G.	M. MARTIN M.
Mme MARTIGNON S.	Mme PREVOT N.	

**Etaient excusés :**

M. MARION Julien : Pouvoir à M. FALLITO Giovanni

**Avis sur le schéma de mutualisation de la CCPP**

Conformément à l'article L5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'EPCI doit établir un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres avant le 31 décembre 2015.

La commission « Mutualisation des services » de la Communauté de Communes du Pays de Pange (CCPP) a travaillé sur la mise en place d'un schéma de mutualisation, notamment grâce aux réponses reçues des communes membres via un questionnaire.

Le schéma de mutualisation a été présenté lors de la réunion du Conseil communautaire du 3 septembre 2015. Un rapport sur le projet de mutualisation a été distribué à cette occasion. Il avait été décidé, lors de cette présentation, de compléter la partie concernant les impacts financiers.

Les commissions « Mutualisation des services » et « CLETC » (commission locale d'évaluation des transferts de charges), réunies le 13 octobre 2015, ont évalué les impacts financiers de ce projet.


Le projet de schéma de mutualisation ainsi complété a été proposé au Conseil communautaire lors de sa réunion du 4 novembre 2015.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

**EMET** un avis **FAVORABLE** au schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Fait à Silly-sur-Nied, le 18 novembre 2015

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

  
  
**Signature et cachet**